



78454 - Prendre des vitamines après le repas de l'aube

question

Le médecin m'a prescrit un type de vitamines à prendre chaque jour. Est-il permis de le prendre en Ramadan après le repas de l'aube?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Allah a autorisé les musulmans à manger et à boire jusqu'à l'entrée de l'aube. Quand l'aube s'annonce, on leur interdit de manger et de boire. Peu importe que ce qui est absorbé soit de la nourriture ou un médicament. Allah le Très-haut a dit: « mangez et buvez jusqu'à ce que se distingue, pour vous, le fil blanc de l'aube du fil noir de la nuit. Puis accomplissez le jeûne jusqu'à la nuit. » (Coran, 2:187)

D'après Abdoullah ibn Omar (p.A.a) le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « Bilal lançant son appel à la prière en pleine nuit, continuez de manger et de boire jusqu'à ce qu'Ibn Oummi Maktoum lance le sien. » Et Ibn Omar d'expliquer: « le dernier muezzin était un aveugle et il ne lançait son appel que lorsqu'on lui disait: (dépêche-toi,) il va faire jour! » (rapporté par al-Boukhari, 592 et par Mouslim, 1092).

D'après Ibn Massoud (p.A.a) le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « que l'appel à la prière lancé par Bilal ne vous empêche pas de prendre votre repas d'aube car il ne le lance que pour réveiller les dormeurs et avertir les prieurs. » (rapporté par al-Boukhari, 6802 et par Mouslim, 1093).

Cela dit, il vous est permis de prendre votre médicament si le repas est pris avant l'aube. La persistance des effets de la nourriture et du médicament durant la journée du Ramadan relève de la bénédiction qui résulte dudit repas. On recommande d'en retarder la consommation pour



renforcer l'endurance du jeûneur. Nous demandons à Allah le Très-haut de vous accorder la paix intérieure et extérieure dans votre vie religieuse et profane.

Allah le sait mieux.